

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
DU SCoT DE L'AIRE GAPENÇAISE

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice : 84  
Présents à la séance : 39  
Représentés (pouvoirs) : 7

Date de première convocation : 03/05/2019  
Date de deuxième convocation : 10/05/2019

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération : 25/05/2019



SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 16 MAI 2019

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE SEIZE MAI**

**Le Conseil syndical du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCoT de l'Aire Gapençaise s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Benoît ROUSTANG, Président du Syndicat mixte du SCoT. Ce conseil syndical fait suite au conseil syndical du 10 mai 2019 qui ne s'est pas tenu faute de quorum.**

**Etaient présents ou représentés :**

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : C. DELORME, J-P. BELLET représenté(e) par JC. VALLIER, J-F. CONTOZ, J. PUGET représenté(e) par JF. CONTOZ, M-J. DE BONNAULT, J. BONNARDEL, J-C. VALLIER, R. MOREAU

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : M. VINCENT, B. JURAND, E. NICOLAS, J-P. COLLE, R. ACHIN, J-P. DAVIN, M. JANIK, N. GARCIA, R. NOUGUIER, A. ROCHAS représenté(e) par R. ACHIN, B. SARRAZIN, C. MOREL, S. BLANC, C. ANTOINE, F. BROUX, D. GOSELIN représenté(e) par B. ROUSTANG, B. ROUSTANG

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : A. DE SANTINI, R-M. JOUSSELME, A. ROULET, A. KUENTZ représenté(e) par RM. JOUSSELME, M. BEYNET, E. CLAUZIER, P. GUILLEMAIN, Y. JAUSSAUD, H. BORRELLY

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-B. AILLAUD, F. ALLEGRA, S. AYACHE, R. DIDIER représenté(e) par C. BOUTRON, M. GRENIER, C. BOUTRON, A-B. DEGRIL, J-L. BROCHIER, J. REYNIER, M. GAY-PARA, D. DUGELAY, J-M. ARNAUD représenté(e) par JB. AILLAUD

**Etaient excusés :**

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : F. PINET, J-P. BELLET, C. ACANFORA, J. PUGET, M. TRUC, M. HUBAUD

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : G. CHAPELLE, A. ROCHAS, E. BERDIEL, D. GOSELIN

Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : A. KUENTZ

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : J-P. TILLY, L. ALLIX, R. DIDIER, M. GUITTARD, J-M. ARNAUD

**Etaient absents :**

Communauté de Communes Buëch-Dévoluy : J. FRANCOU, A-M. GROS, F. VELLIEUX, L. CASALI, R. AQUINO, P. SCHIAZZA, G. JULLIEN, R. FREY, J-M. GUEYRAUD, J-P. BRIOULLE

Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : F. MARY, A. IVALDY, D. KNOCKAERT,

L. SAUVA, C. ROGAZZO, S. DAUBOIN, J-M. BARTHELEMY, J-F. MICHEL, D. ALLUIS, M. BELLON  
Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance : S. CHAUSSEGROS, C. SAUNIER, F. CESTER, A.  
MICHEL, B. HODOUL, C. SAUMONT, G. BERNARD  
Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : F. LOUCHE, P. ALLEC, M. CCEUR, C. FACHE,  
R. COSTORIER, R. ODDOU-STEFANINI, C. HUBAUD, P. BIAIS

**Les autres personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

S. GALLES, chargé de mission en urbanisme,  
P. SAUTY, chargé de mission SIG-Observation,  
L. NIVOU, chargée de mission Transition énergétique.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Bruno SARRAZIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

---

Monsieur le Président rappelle que ce projet de Budget a été présenté aux membres du Bureau le Jeudi 18 Avril 2019.

Monsieur le Président présente les grandes lignes du budget primitif 2019, après remise d'un exemplaire à chaque membre du Conseil.

Les dépenses de fonctionnement ont été ajustées au plus près du réalisé 2018.

Concernant la masse salariale, du même ordre également que le réalisé 2018, il concerne les 4 postes existants et le secrétariat à temps partiel (3 jours par semaine)

En recettes de fonctionnement, le Bureau propose de maintenir inchangée la participation des collectivités membres à 2.546 € par habitant.

Concernant les dépenses d'investissement, elles regroupent principalement 4 actions :

- TEPCV
- AMI Foncier
- Changements de comportements (ADEME)
- Bilan du SCOT

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 427 512 €

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 354 790 €

**Le Président soumet au conseil syndical le vote cette proposition du budget 2019. Après lecture du projet de budget 2019, les membres du conseil syndical approuvent, à 43 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, le budget 2019 annexé aux présentes.**

**ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.**

Le Président,

**Benoît ROUSTANG**

